

FORMATION-ACTION

DÉVELOPPEMENT DU

POUVOIR
D'AGIR

DES JEUNES

2022



Pour les élus politiques et associatifs et
les professionnel-le-s des structures de
la **délégation Saint-Nazaire**

LE DÉVELOPPEMENT
DU **POUVOIR D'AGIR**
NE SE DÉCRÈTE ET NE
S'IMPROVISE PAS.

Pour l'inscrire dans un projet partagé et durable, il est nécessaire d'en cerner les enjeux, la méthode et l'outillage.

Avec cette formation-action, il s'agit de proposer aux acteurs locaux volontaires, une dynamique collective prenant appui sur leurs expériences et des apports extérieurs afin qu'ils puissent **consolider leur projet jeunesse et développer le Pouvoir d'Agir des jeunes.**

ENVIE D'EN SAVOIR + ?

Participez à la soirée
d'information

Jeudi 23
septembre

20H | SAINT-NAZAIRE

 S'inscrire



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA FORMATION-ACTION

UNE AMBITION PARTAGÉE À L'ORIGINE DE CE PROJET

Ce projet de formation-action répond à l'ambition de faire émerger des actions, des espaces ou encore des projets novateurs permettant aux jeunes d'exprimer leurs aspirations, puis de construire les projets qui leur tiennent à cœur.

Il s'agit d'imaginer collectivement, les conditions qui leur permettront de prendre le Pouvoir d'Agir par eux-mêmes, et s'ils le souhaitent, d'agir au service de l'intérêt général.

Nous voulons permettre le développement du Pouvoir d'Agir des jeunes, de ces jeunes que l'on n'entend pas, qui ne prennent pas part aux instances de participation habituelles, institutionnelles. **Nous misons sur le Pouvoir d'Agir, comme préalable à l'implication citoyenne des jeunes.**

Avoir l'ambition de développer le Pouvoir d'Agir des jeunes, ce n'est pas seulement écouter leurs envies, leurs propositions de sorties ou d'activités, puis ensuite les mettre en place. Il s'agit d'élaborer les conditions nécessaires pour que les jeunes soient pleinement auteurs et acteurs des projets qui les motivent.

Au-delà de l'accès aux loisirs, nous souhaitons que l'action jeunesse prenne une autre dimension, et accompagne l'engagement, l'investissement des jeunes dans des projets collectifs, citoyens.

Le développement du pouvoir d'agir ne se décrète et ne s'improvise pas. Pour l'inscrire dans un projet partagé et durable, il est nécessaire d'en cerner les enjeux, la méthode et l'outillage. C'est avec cette visée que nous proposons aux acteurs locaux volontaires, une dynamique collective de formation-action prenant appui sur leurs expériences et des apports extérieurs afin qu'ils puissent consolider leur projet jeunesse et développer le Pouvoir d'Agir des jeunes.

Ce projet de formation-action est impulsé par un partenariat départemental entre la DSDEN (Service départemental Jeunesse, Engagement et Sport), la délégation Saint-Nazaire du Département, la CAF de Loire-Atlantique, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique et l'Union Régionale des Centres Sociaux et Socioculturels des Pays de la Loire.

Il prend appui sur :

- Une Charte départementale des politiques éducatives ;
- Un Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale 2017-2021.

La démarche de formation-action, nous apparaît pertinente car elle s'ancre dans le vécu des professionnel-le-s et élus associatifs et politiques, tout en les associant à l'ensemble des étapes constitutives de ce projet.

OBJECTIFS

- Favoriser la prise de recul vis-à-vis des façons traditionnelles de faire et de penser l'action jeunesse dans les structures développant de l'animation jeunesse ;
- Aborder les transformations que connaît la jeunesse aujourd'hui ;
- Accompagner un changement de posture pour passer de la fonction d'organisateur à celle de facilitateur de projets ;
- Imaginer et expérimenter des actions innovantes répondant aux attentes, aspirations et envies des jeunes eux-mêmes.

POUR QUI ?

■ Les structures concernées :

Cette formation-action est ouverte à toutes **les structures du territoire de la délégation Saint-Nazaire** (associatives, municipales ou par-municipales) **intervenant auprès du public jeune.**

■ Les acteurs concernés :

Un binôme par structure (un élu associatif ou politique, accompagné d'un animateur jeunesse du territoire).

50 places maximum (Selon les places disponibles, la formation pourrait accueillir jusqu'à 4 personnes par structure.)

À noter : La présence d'élus politiques ou d'administrateurs garantit l'engagement de la structure dans un processus de changement.

TARIFS PRÉVISIONNELS

■ 120 € par jour

Ces tarifs sont une pré-estimation et peuvent évoluer selon le devis des intervenants et la nature des structures qui exprimeront leur volonté de s'engager sur les bases énoncées.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Programmée entre mars et septembre 2022, cette formation-action se compose de **3 séminaires de 2 jours**. Ces séminaires sont espacés dans le temps pour permettre entre deux, l'expérimentation au coeur de vos territoires.

Parmi les intervenants, des chercheurs en sciences humaines, des acteurs de terrain, mais aussi des partenaires institutionnels, avec une ambition commune de **transformation des pratiques** et **évolution des politiques jeunesse**.

Séminaire 1

L'animation jeunesse, la politique jeunesse, Le Pouvoir d'Agir des jeunes : une affaire partagée ?

Objectifs :

- Comprendre l'évolution de l'intervention sociale auprès des jeunes, globalement et localement ;
- Acquérir les repères politiques, historiques du concept de Pouvoir d'Agir.

Séminaire 2

Observer les postures d'intervention et leur adaptation à la pédagogie de l'engagement

Objectifs :

- Acquérir de l'outillage méthodologique pour développer du Pouvoir d'Agir ;
- Observer et développer les postures adaptées à l'accompagnement du développement du Pouvoir d'Agir.

Séminaire 3

De l'émergence de parole à la structuration d'une action collective

Objectifs :

- Identifier à partir de l'écoute large, de l'aller-vers, la mise en œuvre d'action et les étapes associées ;
- Observer l'impact de la démarche de Développement du Pouvoir d'Agir sur la personne, sur le groupe, sur la société.

À noter : Chaque séminaire sera agrémenté de **soirées ouvertes aux partenaires de proximité** pour permettre une plus grande mobilisation territoriale sur les changements de pratiques.

LES INTERVENANTS

■ **CHAFIK HBILA** : auteur de la thèse en sciences humaines et sociales, mention sociologie : « *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse : Adhésion et résistance des jeunes.* »

■ **JÉROME GUILLET** : formateur, spécialiste de la participation des publics non-captifs et du travail dans l'espace public, auteur de « *reconfiguration* », « *Petit manuel de travail dans l'espace public* », fondateur de *Matières Prises*.

■ **PIERRICK TOUSSAINT** : Délégué de la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique, impliquée dans l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire, formateur Pouvoir d'Agir, participation à la création du kit ludique « *Super Pouvoir des Jeunes* ».

■ **MANU BODINIER** : Co-fondateur d'AequitaZ, association oeuvrant pour plus de Justice Sociale qui porte des actions politiques et poétiques pour développer le Pouvoir d'Agir de personnes qui vivent des situations d'inégalités.

Sous réserve des disponibilités des intervenant·e·s sur les dates des séminaires.

LES COMPAGNONS DE LA DÉMARCHE

Tifenn LODEHO-GARNIER
Département 44,
responsable de l'unité
développement vie locale,
jeunesse et citoyenneté,

Florence MADELIN,
Jacques MALLARD,
Anne MONNIER,
CAF 44, conseillers
techniques Action Sociale,

Luc PRIMARD,
Valérie SEGUINOT,
DSDEN 44, Conseillers
d'Éducation Populaire et de
Jeunesse.



Contact et informations :

unionregionalecsxpd@gmail.com | 02.28.07.23.78
pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr